

Conseil communal

Décisions du conseil du 23 octobre 2014

- Le conseil délivre une autorisation de construire aux requérants suivants :
 - M. John Baillie par Genolet promotion SA pour la construction d'un garage, d'un local de détente et d'une chaufferie adjacents à une maison d'habitation, au Baudifaye
 - La Société Udry Construction SA pour une modification de projet aux Granges
 - M. André Pometta pour la transformation de chalet de mayen à La Bachanne
- le conseil adjuge la mise en place du système mécatronique de serrures du bâtiment communal, des écoles et de la salle polyvalente à la société Hasler et Cie SA
- Le conseil adjuge les travaux suivant relatifs au parking des Masses :
 - La lecture des cartes de paiement à l'entreprise SIX Payment Services SA
 - La gestion des alarmes et alarmes techniques aux sociétés TUS Télécommunication et Sécurité et Certas
 - Le contrat de maintenance de l'ascenseur à la société Schindler SA
 - La peinture du local technique à l'entreprise Stany Levrand Sàrl
 - la plantation de quatre groupes d'arbres sur le talus à l'aval du parking au triage forestier du Cône de Thyon
 - la pose d'une barrière le long de l'accès nord au triage forestier du cône de Thyon